



Sommet de Bilbao – Conseil de l'Union Européenne

Communiqué de presse

Lundi, le 4 décembre 2023

Madame, Monsieur,

Le Conseil de l'Union Européenne s'est réuni en sommet à Bilbao ce lundi 4 décembre. Ce sommet intervient à la suite de la première phase de trilogue portant sur la proposition de la Commission Européenne sur la refonte de la directive dite « retour » 2008/115/CE. Les discussions entre les trois institutions ont été fructueuses et le Conseil doit maintenant faire évoluer ses positions en vue de la seconde phase de trilogue.

L'objectif premier de ce sommet est l'information du Conseil dans son ensemble des ajustements réalisés par les institutions lors de la première phase de trilogue.

Il sera ensuite question, pour les Etats Membres, de définir des positions claires sur les différentes modifications retenues, les amendements du Parlement Européen et éventuellement de proposer de nouvelles modifications lorsque les circonstances le justifient.

Le second objectif est la production des documents permettant à l'institution d'avoir une position claire et ambitieuse en vue de la seconde phase des trilogues, du 7 décembre 2023.

La directive dite « retour » est un aspect crucial du Pacte Migratoire, dont se sont saisis l'ensemble des Etats Membres. A ce titre, les modifications apportées par le Conseil visent à améliorer la proposition de la Commission en la complétant sur certains de ses aspects.

Le Conseil de l'Union Européenne cherche toujours à faire émerger une position consensuelle et européenne dans l'objectif de répondre efficacement à l'urgence que représente la gestion de l'immigration illégale au sein de l'Union.

Pedro Sánchez